

ASSURANCES DES PARTICULIERS

Garantie OR^{MD}

CONSEILS DE PRÉVENTION — Avantages D'une Évaluation Garantie OR^{MD}

À titre de détenteur d'une police d'assurance Garantie Or^{MD}, nous procéderons à une évaluation de votre résidence afin d'en établir son coût de reconstruction suite à un sinistre. De plus, nous vous ferons part, s'il y a lieu, de mesures afin d'améliorer la sécurité de votre famille.

Il existe différents types d'évaluation: financement hypothécaire, évaluation municipale, évaluation pour fin d'assurance, etc.

Financement Hypothécaire

Le but d'une évaluation pour un financement hypothécaire est de déterminer la valeur de votre résidence et du terrain afin de protéger les intérêts du créancier hypothécaire.

Évaluation Municipale

Le but de cette évaluation est de déterminer la portion de taxe qui vous sera attribuée. Cette évaluation tient compte de la valeur du terrain et de la résidence. Cette évaluation est basée sur la valeur marchande et la dépréciation de votre propriété.

Évaluation pour fin d'Assurance

Le but de cette évaluation est de déterminer le coût de reconstruction de votre résidence après un sinistre, en utilisant les mêmes matériaux et la même qualité de finition. Cette évaluation inclut les matériaux, la main d'œuvre, les frais d'architecte et de designer, le coût des licences et permis, les frais d'administration et les profits de l'entrepreneur, le coût de l'enlèvement des débris ainsi que, s'il y a lieu, votre piscine creusée et spa. Le coût de reconstruction reflète les conditions locales et inclut toutes les taxes applicables.

Le coût de reconstruction de votre résidence établi par La Garantie est différent de sa valeur marchande ou de l'évaluation municipale.

L'évaluation est complétée par notre équipe professionnelle d'évaluateur Garantie Or^{MD} spécialement formée et entraînée. Votre courtier vous remettra, sans frais additionnel, une copie de votre rapport d'évaluation.

Afin d'améliorer la sécurité de votre famille, nous vous soumettrons, si nécessaire, les points nécessitant une amélioration.

L'engagement de La Garantie

L'engagement de La Garantie suite à une perte couverte (se référer au libellé, si applicable) :

1. Règlement au plein coût de reconstruction actuel de votre résidence ou (à votre choix),
2. Indemnité en argent correspondant au montant de l'évaluation indexé annuellement selon le facteur d'inflation.

Voilà à quoi on reconnaît la valeur d'un assureur entièrement dédié à une clientèle possédant des biens de grande valeur.



« Notre temps vous appartient! »
DEPUIS 1872

gna.com